

Compte rendu de la CAP Locale n°1 du 4 juillet 2012

Cette CAP Locale s'est tenue sous la présidence de Monsieur Pascal Bresson, Administrateur Général des Finances Publiques. **FO-DGFIP** a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Mme Christiane BOURRE remplissant cette tâche pour l'Administration.

Cette CAPL avait pour ordre du jour unique le mouvement local de catégorie A (Filières Fiscale et Gestion Publique) au 1^{er} septembre 2012.

Les mouvements de mutation:

Document non disponible !

*Désormais, pour obtenir ce type d'information, vous devez prendre contact avec la secrétaire départementale **FO-DGFIP02** ou demander à recevoir les informations par courriel.*

Un formulaire est disponible sur le site **FO-DGFIP02** à l'adresse suivante :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/002/> - rubrique « Nous contacter »

Obligation faite aux organisations syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, « relative aux conditions d'exercice du dialogue social ».

*Les élus **FO-DGFIP** ont voté contre ce mouvement, qui même si dans sa globalité respecte les vœux formulés par les agents, ne permet pas d'accéder à la totalité des demandes, conséquence directe des suppressions d'emplois subies par la DGFIP depuis de trop nombreuses années !*

*A ce titre nous rappelons que **FO-DGFIP** :*

- *dénonce cette politique drastique qui place les agents dans une logique inacceptable de variable d'ajustement*
- *revendique l'arrêt pur et simple des suppressions d'emploi à la DGFIP.*

Vos représentants en CAPL :
Guillaume Cossard